LA SOUVERAINETÉ NATIONALE

LE RÔLE DES INUIT DANS L'ÉTABLISSEMENT DE LA POSITION DU CANADA

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, ma question s'adresse au très honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures et concerne la nouvelle politique du Canada sur la question de la souveraineté dans l'Arctique. Hier, le ministre a directement rattaché notre souveraineté dans l'Arctique à la présence des Inuit qui, pour reprendre les paroles du ministre, utilisent et occupent, depuis des temps immémoriaux, la terre et la glace dans l'archipel arctique.

Puisque la présence inuit et autochtone est essentielle à la souveraineté canadienne, le gouvernement est-il prêt maintenant à régler la question des titres autochtones dans les régions qui ne sont pas visées par des traités?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, si vous me permettez une petite entorse à la coutume, je voudrais remercier le député pour le bon esprit qu'il a manifesté en répondant à la déclaration hier.

Des voix: Bravo!

M. Clark (Yellowhead): La réponse à la question du député, et mon collègue, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien va le confirmer, est oui.

LES DROITS SOUS-MARINS

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, je dois aussi rendre hommage au ministre. Je crois qu'il nous a annoncé hier des mesures très importantes pour notre pays.

Des voix: Bravo!

M. Fulton: Je crois que cela suffit, monsieur le Président.

En ce qui concerne la nouvelle politique relative à notre souveraineté dans l'Arctique, le ministre n'a pas abordé d'autres aspects importants dont la façon d'affirmer notre souveraineté en matière de droit international. Le ministre s'apprête-t-il à invoquer la Loi sur le pétrole et le gaz des terres du Canada pour étendre le plus possible nos droits sousmarins sur nos frontières maritimes et ce, jusqu'au 141° méridien entre le Yukon et l'Alaska y compris?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, il m'est venu à l'idée hier que je devrais ajouter le nom du député de Skeena sur la liste des personnes que je consulte le plus souvent sur ces questions.

Des voix: Oh, oh!

LA PORNOGRAPHIE

ON DEMANDE DES LOIS PLUS SÉVÈRES

M. Jim Jepson (London-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Justice. Je le félicite d'avoir récemment saisi la Chambre d'une mesure législative progressiste visant à mettre fin au problème de la prostitution dans nos villes. Compte tenu de cette initiative, le ministre peut-il nous dire quand il pourrait proposer, de façon aussi ferme, des mesures susceptibles de renforcer nos lois contre la

Questions orales

pornographie, notamment la pornographie avec violence et au caractère exploiteur?

L'hon. John C. Crosbie (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, je tiens à remercier le député de me remercier.

Des voix: Oh, oh!

M. Crosbie: Les remerciements sont rares à la Chambre, monsieur le Président.

Des voix: Oh, oh!

M. Crosbie: Si le joueur de flûte d'Hamelin venait à Ottawa, il ne nous resterait plus d'opposition.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

Une voix: Il a attendu tout l'été pour pouvoir placer celle-là.

M. Crosbie: Ces questions, le député le sait, sont très complexes. Nous examinons présentement avec les gouvernements provinciaux et avec d'autres groupes très intéressés en quoi devraient consister ces mesures. J'espère que nous pourrons en présenter un groupe d'ici Noël ou sinon, certainement peu après.

[Français]

LE BIEN-ÊTRE SOCIAL

L'AIDE GOUVERNEMENTALE DESTINÉE AUX FAMILLES—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Jean-Claude Malépart (Montréal-Sainte-Marie): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre.

Le 5 novembre dernier, dans le premier discours du Trône du premier ministre, au sujet des politiques de familles avec enfants, au paragraphe traitant de justice sociale, on peut lire, et je cite:

Mon gouvernement attache une grande importance à l'application de mesures d'aide destinées à renforcer la cellule familiale . . .

Est-ce que le premier ministre pourrait dire aux 3.5 millions de familles au Canada que dans ce message, c'était qu'il y aurait une diminution de 3 p. 100 de l'indexation des allocations familiales, une diminution de 3 p. 100 du crédit d'impôtenfant, une diminution de 55 millions de dollars relativement au programme d'aide en ce qui a trait au revenu de ces familles-là?

[Traduction]

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bienêtre social): Monsieur le Président, je suis heureux que le député ait reconnu l'importance que le gouvernement et la société canadienne donnent à la cellule familiale. Beaucoup d'entre nous, ici même et dans la société en général, estimons qu'il faudrait renforcer ce principe, car certaines tendances risquent d'affaiblir la cellule familiale. Le gouvernement souhaite présenter des initiatives qui valoriseront la position de la famille par rapport au gouvernement et, surtout, réaffirmeront que la cellule familiale est l'élément fondamental de notre société. Je suis heureux que le député le reconnaisse.